

20 juil 2011 -12:55

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2011

Santé publique

Traitement médical assisté par diacétylmorphine

Traitement médical assisté par diacétylmorphine

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de la ministre de la Santé publique Laurette Onkelinx de poursuivre le projet pilote de traitement assisté par diacétylmorphine pour les personnes dépendantes à l'héroïne. La nouvelle convention pour l'évaluation et le suivi scientifique du projet pilote entre la ministre et l'Université de Liège est approuvée pour un montant de 343.337,5 euros.

L'objectif de ce projet est de comparer le traitement à base de diacétylmorphine avec un traitement classique à base de méthadone et d'évaluer la faisabilité du traitement assisté par l'héroïne à usage médical en Belgique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>